



ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur,

Les textes ministériels régissant l'organisation financière et administrative des Lycées prévoient la mise en place annuelle d'un Conseil d'Administration dans lequel siègent des représentants de parents d'élèves.

Elus pour une année, ils sont au nombre de 5 titulaires et 5 suppléants.

→ **Le père et la mère sont électeurs.** Donc chacun des parents est électeur et éligible. Il dispose d'un seul suffrage (même s'il a plusieurs enfants au lycée). L'élection a lieu au scrutin de liste sans panachage ni radiation selon la règle de la représentation proportionnelle au plus fort reste. Tout bulletin raturé est déclaré nul.

MODALITES DU SCRUTIN :

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration auront lieu le :

Vendredi 13 octobre 2017
Le scrutin sera ouvert de 8h à 12h
Amphithéâtre

L'électeur devra se munir d'une pièce d'identité.

Le matériel de vote à utiliser vous est transmis avec la présente circulaire. **Il est possible de voter par correspondance et ce, au plus tard, pour le vendredi 13 octobre avant 12h.**

MODALITES DU VOTE PAR CORRESPONDANCE :

Bulletin sans signe de reconnaissance introduit dans l'ENVELOPPE VIERGE DE COULEUR CACHETEE. Le tout est inséré dans une enveloppe « Election au Conseil d'Administration », cachetée portant :

- au RECTO : l'adresse de l'établissement
- au VERSO : Nom, prénom de l'électeur, adresse et signature.

Si ces consignes ne sont pas respectées, le vote sera nul. Le vote ainsi préparé sera remis au secrétariat où il sera enregistré (date et heure), soit expédié par la poste (affranchissement obligatoire), avant la clôture du scrutin. Les plis parvenus après la clôture du scrutin seront **DECLARES NULS.**

Attention : cette enveloppe «Election au Conseil d'Administration» ne doit contenir qu'1 seul vote

Dépouillement public et publication des résultats, le Vendredi 13 Octobre 2017 à 12h, à l'issue du scrutin.

Je souhaite la **PARTICIPATION LA PLUS LARGE POSSIBLE** à ce scrutin et vous en remercie par avance.



Jean-Pierre VOYEUX